



Profil de mission de Volontariat de Solidarité Internationale au Burkina Faso

Contexte

RONGEAD, créée en 1983, est une organisation non-gouvernementale à but non lucratif basée à Lyon dont les activités couvrent les secteurs des filières agricoles, agro-industrielles et PFNL. Les actions conduites avec des partenaires de terrain visent l'amélioration du fonctionnement des filières et l'augmentation des revenus et de la valeur ajoutée sur les territoires d'intervention en renforçant les organisations de producteurs.

L'association **Etc Terra** est une organisation non-gouvernementale à but non lucratif basée à Paris. Elle a pris naissance au sein du programme Action Carbone de la Fondation Good Planet créée par Yann Arthus-Bertrand. Forte de l'expérience acquise en développement et gestion de projets dans les domaines des énergies renouvelables, de la forêt, de l'agriculture et de la valorisation des déchets, une partie de l'équipe du programme Action Carbone a souhaité – d'un commun accord avec la Fondation – créer une association indépendante centrée sur la mise en œuvre de projets de développement dans les pays du Sud.

Fortes de leur vision commune, de leur complémentarité et de leurs nombreuses collaborations, les associations Etc Terra et RONGEAD ont décidé de fusionner. Le processus de fusion initié en 2017 est en cours.

Le projet "Sésame Marketing Export" : Il a pour objet de consolider la filière sésame du Burkina Faso et les revenus des acteurs par une meilleure capacité de cette filière à répondre aux attentes du marché international et à générer de la plus-value au niveau national. L'enjeu pour Etc Terra – RONGEAD est de promouvoir à grande échelle et aux différents maillons de la filière les bonnes pratiques de production, transformation, conditionnement et commercialisation du sésame pour une chaîne de valeur performante. Il s'agit d'un projet de renforcement de la filière par l'appui technique des leaders agricoles, des services techniques de l'état et des acteurs de l'aval (commerçants et industriels).

Les projets "Label Bio au Faso", "Kénébio" et "Jafowa" : Ils ont pour objet de promouvoir des pratiques agro-écologiques et des ITK compatibles au label Agriculture Biologique dans les filières maraîchères, sésame, karité, mangue et anacarde... Il s'agit de projets d'accompagnement techniques des coopératives et des groupements de producteurs partenaires afin d'appuyer leur transition vers des pratiques plus durables et leur inscription dans des projets commerciaux plus rémunérateurs.

Objectifs du poste

Le Volontaire appuiera les formateurs en milieu agricole sur la mise en place des IT de culture du sésame et des bonnes pratiques de production et de post-récolte pour un sésame qui réponde aux attentes du marché et rémunère les acteurs.



Il sera le référent technique du projet Sésame Marketing Export sur le volet production, et à ce titre il viendra en appui au coordonnateur local du projet pour le suivi opérationnel de l'équipe des 3 formateurs agricoles terrain.

En collaboration avec le référent technique sur le volet commercialisation, il sera partie prenante de la production des supports pédagogiques et des supports de communication (message radio et affiches) conçus pour la diffusion et la promotion des bonnes pratiques identifiées.

Le Volontaire appuiera les formateurs en milieu agricole et les gérants des coopératives partenaires sur la mise en place des IT en Agriculture Biologique et dans la démarche Agro-écologique pour les cultures citées ci-dessus. Il participera à l'animation d'un réseau d'échanges techniques entre ONG locales, institutions techniques et paysans. Il aidera à mettre en place des référentiels techniques sur la production agrobiologique.

Il agira sous supervision du représentant Pays de l'ONG Etc Terra-RONGEAD, travaillera en collaboration avec les partenaires des projets : LWR, ARFA, GIE BIOPROTECT, CENABIO, COOPAKE, RPBHC.

Conditions du poste

- VSI de 12 mois renouvelables
- Situation géographique : basé(e) à Ouagadougou, Burkina Faso. Nombreux déplacements dans les villes de provinces prévus (Bobo-Dioulasso, Dédougou, Fada N'Gourma, Banfora)
- RONGEAD prend en charge les billets d'avion, visa et prophylaxie antipaludéenne.
- Le montant de l'indemnité est fixé à 1 000 €/mois.

Les candidatures sont à remettre par courrier électronique à M. Loïc Simonnot (lsimonnot@rongead.org) avant le 10 janvier 2018.